

1 / COMMENT ET POURQUOI CHOISIR UNE FORMATION

Nous manipulons des produits chimiques, ces produits peuvent être nocifs (allergies, irritations cutanées, atteinte respiratoire...) s'ils ne sont pas employés correctement, un minimum de connaissance à ce niveau est indispensable !!!

Exercer sans connaître les bases du métier (théorique et pratique), peut engendrer des dégâts non négligeables sur les ongles de nos clientes, ces derniers doivent donc être traités avec précaution et respect.

L'emploi de produits à mauvais escient, le limage excessif, peuvent causer des dommages irréversibles sur les ongles.

2 / LE DIPLÔME

- **Il n'existe en Suisse aucune formation RECONNUE de styliste ongulaire. Aucune école ne peut prétendre délivrer un certificat reconnu.**
- *Centres agréés, écoles reconnues internationalement, ou certifiée.* toutes ces appellations sont des leurres, ces termes sont utilisés abusivement.
- Les centres de formation ou formatrices indépendantes ne peuvent délivrer qu'un certificat de formation de stage, attestant de votre formation.
- Les centres de formation ou formateurs, ne font l'objet d'aucune réglementation.
- Chacun peut s'autoproclamer formateur (ou styliste *diplômée* d'ailleurs), sans pour autant justifier de compétences particulières.
- On appelle Centre agréé; un centre agréé par une marque. Ce dernier remplit les obligations de la marque en termes de protocoles de formation, ils délivrent un certificat de la marque, mais il n'a aucune valeur légale.



3 / Quelques conseils pour votre future formation

- Contrôlez la qualité des produits utilisés en formation (ne travaillez pas avec des produits dont vous ne connaissez pas la provenance ou la composition, **c'est illégal et dangereux !!!** Ceci est d'autant valable quand vous travaillerez avec votre clientèle.
(Office Fédéral Santé Publique OFSP) :
plus d'infos : [réglementation des produits chimiques](#)
- les méthodes et modules enseignés (assurez vous de ne pas travailler durant toute votre formation sur une main d'entraînement, si, si je vous assure ca existe !!!)
- la durée et le prix de la formation (matériel compris ou non).
- Les supports de cours (théorique et pratique).
- les nombres d'élèves par session.
- les modèles à prévoir pour vos cours.
- la fréquence des cours, les dates, les horaires.....
- Le suivi et le soutien après votre formation (certain le propose, mais souvent il est payant, donc, renseignez-vous)
- les compétences du formateur, demandez à voir son travail et éventuellement les références des anciens élèves. N'hésitez pas à demander un entretien pour que l'on vous explique le déroulement de la formation et aussi pour le contact « humain », si le courant ne passe pas avec le formateur, votre apprentissage peut vite virer au cauchemar.
- ne négligez pas l'aspect humain. Une formatrice doit savoir écouter, faire preuve de patience et d'altruisme. Enseigner demande énormément de travail et de disponibilité. Malheureusement, ces qualités sont trop souvent sacrifiées sur l'autel du profit.

Important :

Il faut savoir, que même en effectuant une formation très complète, vous ne serez pas styliste en sortant de votre stage !

Celle-ci doit obligatoirement être suivie d'une période d'entraînement sur modèles pendant plusieurs mois, le plus **intensivement possible**, C'est un métier manuel et ne s'acquiert qu'avec la **pratique** ! Certaines personnes vont être à l'aise très vite, tandis que d'autres, auront besoin de plus de temps et de suivi.

Etre styliste ongulair n'est pas un simple job, cela demande patience, minutie, de la créativité et surtout une grande Passion. Egalement, il faut être à l'aise avec les gens et savoir faire preuve d'empathie.

Pour terminer, une dernière petite mise au point. Certaines rumeurs prétendent que cela est un métier très lucratif et que vous allez gagner beaucoup d'argent et bien que nenni.

Constituer une clientèle et la fidéliser prend du temps, beaucoup de temps. Cela ne se fait pas en quelques semaines, ni même en quelques mois.

Beaucoup de personnes font des calculs un peu trop simplistes ; exemple : le nombre de clientes par jour fois le prix de la prestation.

Etre indépendant sous entend aussi **se déclarer** ; charges sociales, assurances professionnelles, loyer, produits, pub, vacances (indépendant en vacances = pas de salaire), etc....

Après toutes « les inepties vues et entendues sur le sujet », ces petites mises au point me semblaient nécessaires.

Pour d'autres renseignements, je reste bien volontiers à votre disposition, n'hésitez pas à me contacter.

Patricia Gilloz